et homme d'Etat polonais. — Il est mort en France en 1778.

* **BIERNÉ**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. de Château-Gontier; pop. aggl., 437 hab. — pop. tot., 963 hab.

* **BIERT**, bourg de France (Ariége), cant. et à 3 kilom. de Massat, arrond. et à 23 kilom. de Saint-Girons, sur la rive droite du Salat; pop. aggl., 2,402 hab. — pop. tot., 2,509 hab. Ruines du castel d'Amour, « ainsi nommé, dit M. Ad. Joanne, parce que les seigneurs y prélevaient certains droits infâmes sur les filles et les femmes de leurs serfs. Un jour les paysans l'assiégèrent et le démolirent de fond en comble. »

BIESELINGHEN (Chrétien-Jean VAN), peintre hollandais, né à Delft vers le milieu du XVIe siècle. Après l'assassinat de Guillaume Ier, prince d'Orange, il vit ce prince dans son cercueil, et il étudia ses traits avec tant de soin qu'il put longtemps après les reproduire très-exactement dans une peinture qui servit plus tard de modèle pour les portraits de ce prince. Bieselinghen se rendit ensuite à Madrid, où il devint peintre du roi. Sa femme étant morte à Madrid, il revint en Hollande, se remaria et alla se fixer à Magdebourg, où il mourut à l'âge de quarante-deux ans.

BIESIUS (Nicolas), médecin et écrivain néerlandais, né à Gand en 1516, mort en 1572. Après avoir étudié dans sa ville natale, puis à Louvain, en Espagne et à Sienne, où il se fit recevoir médecin, il revint en Flandre et fut chargé de professer sur l'*Ars parva* de Galien; puis il fut appelé à Vienne par Maximilien II, qui le nomma son médecin. Parmi ses publications, nous citerons : *Commentarii in artem medicam Galeni* (Anvers, 1560, in-8o); *De methodo medicinæ liber unus* (Anvers, 1564); *De natura libri quinque* (Anvers, 1578); *De medicina theoretica libri sex* (Anvers, 1578).

BIET (Antoine), missionnaire français, né dans le diocèse de Senlis vers 1620. Après avoir été curé d'une paroisse de Senlis, il s'embarqua pour Cayenne avec 600 colons qui voulaient aller y fonder un établissement; mais la faim et les maladies firent périr la plupart de ces hommes, et Biet fit preuve du plus généreux dévouement pour les encourager et les soulager dans leurs misères. Il ne revint en France qu'après deux ans d'absence, et il publia d'après ses souvenirs le *Voyage de la France équinoxiale.*

BIET (René), historien et antiquaire français, mort en 1767. Il fut abbé de Saint-Léger de Soissons et consacra ses loisirs à l'étude des antiquités du Soissonnais. Il publia une *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules*, dans laquelle il fixe à l'année 351 le premier établissement des Francs. Cette dissertation remporta le prix dans le concours qui avait été ouvert par l'Académie de Soissons. On doit encore à l'abbé Biet un éloge du maréchal d'Estrées (1739).

* **BIÉTRY** (Laurent), industriel français. — Les récompenses obtenues par M. Biétry sont : une médaille d'argent en 1827, une médaille d'or en 1834, trois rappels de médailles d'or en 1839, 1844 et 1849, une médaille de prix à l'Exposition universelle de Londres en 1851. A l'Exposition universelle de Paris en 1855, il fut, sur sa demande, mis hors concours, en qualité de membre de la commission des récompenses. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1839 et officier en 1852; il devint, en 1854, président du conseil des prud'hommes de la Seine. M. Biétry mériterait d'être proposé en exemple aux ouvriers intelligents, s'il n'avait abusé de la réclame industrielle dans des proportions véritablement exagérées. Ses indignations de commande contre les tissus « mélangés, » en recommandant la « pureté » des siens, ont puissamment contribué à faire sa fortune, mais non pas à accroître sa considération personnelle. L'« abus » des cachemires mélangés n'est pas aussi dangereux pour la morale publique qu'affecte de le croire M. Biétry, et l'on ne voit pas bien pourquoi il serait interdit aux demi-fortunes de porter des châles demi-cachemires. Il n'est pas donné à tout le monde de porter sur le dos la signature de M. Biétry, vu le prix qu'il faut mettre à cette fantaisie.

* **BIÈVRE**, petite rivière de France. — Elle parcourt encore à découvert, dans Paris, la distance entre les fortifications et le boulevard Saint-Marcel. Elle ne se jette plus dans la Seine, mais est reçue, au quai d'Austerlitz, par un tunnel qui la conduit au quai Saint-Bernard, où elle se jette dans des embranchements d'égout qui la déversent dans le grand égout collecteur à la place Saint-Michel.

L'infection croissante des eaux de la Bièvre est une des questions qui ont le plus occupé l'édilité parisienne depuis plus d'un demi-siècle. Si elle a trouvé des incrédules au début, elle ne peut plus être aujourd'hui révoquée en doute. Le malheureux quartier qu'elle traverse encore en est littéralement empesté. Les gaz malsains qu'elle dégage vers la dernière partie de son parcours, sont si abondants qu'ils y produisent un véritable bouillonnement. M. Gail, qui a fait des analyses comparatives des eaux de la Bièvre sur toute l'étendue de son parcours, est arrivé à des résultats désolants. A Antony déjà, l'infection se manifeste par une diminution notable de l'oxygène, causée par la fermentation. Dès ce point, on ne trouve dans la rivière presque plus d'herbes aquatiques et pas un seul poisson. Près de la rue Buffon, qui est voisine de la Bièvre, l'analyse a donné les résultats suivants, pour 100 en poids de liquide infecté :

Eau	64,0
Matières organiques	28,3
Ammoniaque	1,7
Acide sulfhydrique	6,0
	100,0

C'est donc plus d'un tiers de leur poids que les eaux, en ce point, contiennent de matières malfaisantes. La nécessité de remédier à un état de choses si funeste à la santé publique s'impose d'une manière évidente; les moyens pratiques ont fait défaut jusqu'ici, bien qu'il semble que, devant un cas d'utilité publique aussi bien constaté, on ne devrait se laisser arrêter par aucun obstacle. En 1875, cependant, le conseil de salubrité du département de la Seine a nommé une commission qui, après une sérieuse étude de la question, s'est arrêtée au projet suivant : transformer le lit de la Bièvre, depuis Cachan, en une cuvette imperméable; la couvrir entièrement dans l'intérieur de Paris; établir, en amont d'Antony, de fortes écluses de chasse, capables de nettoyer rapidement le lit de la rivière toutes les fois qu'on le jugerait nécessaire. Il est évident pour nous que le mal actuel, complétement supprimé pour l'intérieur de Paris, serait seulement diminué pour la banlieue; néanmoins, la situation présente est si grave, que nous appelons de tous nos vœux une amélioration, même incomplète. Le rachat des droits de toutes les usines riveraines serait le seul remède complétement efficace; si l'on recule devant la dépense qu'imposerait ce remède radical, il est du moins nécessaire de trouver un puissant palliatif.

* **BIFFE** s. f. — Instrument qui sert à annuler les empreintes des timbres; marque produite par cet instrument.

BIFFI (Andrea), sculpteur milanais du XVIe siècle. On lui doit une partie des bas-reliefs de la clôture du chœur de la cathédrale de Milan, la statue d'un consul romain, père de sainte Praxède, et un terme qui sert de support à l'inscription commémorative de la dédicace de la cathédrale par saint Charles Borromée. — Son fils, Carlo BIFFI, a sculpté un bas-relief représentant l'histoire d'Esther et un Père éternel dans une gloire, placé dans la chapelle du Rosaire. — Un autre Carlo BIFFI eut pour maître Camille Procaccini et devint un habile dessinateur. Né à Milan en 1605, il mourut en 1675.

BIFFI (Nicolas), savant italien, né en 1625. Il fut docteur en droit canon et professa la philosophie à Bergame, sa ville natale. On a de lui : *In Claudiani libros de raptu Proserpinæ commentaria* (Milan, 1684, in-fol.) et des *Epîtres* adressées à Antoine Magliabecchi.

BIGALLO (Francesco), architecte de la fin du XVIe siècle, surnommé **le Fontanella**, du nom du lieu où il était né. Ce fut lui qui restaura le palais Pallavicini, et plusieurs édifices de Crémone furent élevés par lui ou d'après ses dessins; on peut citer, entre autres, l'église et le collége de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin, le couvent de Saint-Imerio, etc.

BIGARI (Vittorio), peintre, sculpteur et architecte italien, né à Bologne en 1692, mort en 1776. Un de ses meilleurs tableaux, l'*Apparition de saint Pierre au pape Célestin*, se trouve dans la cathédrale de Bologne. On en voit d'autres dans beaucoup d'églises d'Italie; mais on s'aperçoit trop que la plupart ont été faits à la hâte, car Bigari abusait souvent de sa facilité.

* **BIGARREAU** s. m. — **Encycl.** Les *bigarreaux* confits au vinaigre peuvent servir de hors-d'œuvre et remplacer les cornichons. Pour les préparer, on ôte les queues, on verse dessus de l'eau bouillante, puis, après les avoir égouttés, on les met dans le vinaigre avec de l'estragon et du sel.

BIGI (Felice), peintre italien du XVIIe siècle. Il s'appliqua surtout à la peinture des fleurs et eut pour élève, à Vérone, Domenico Levo. Une malheureuse affaire, dans laquelle il se trouva impliqué, le porta à commettre un meurtre, ce qui l'obligea à prendre la fuite. Il alla se réfugier à Parme et y mourut quelque temps après.

BIGIO (Nanni-Baccio), sculpteur et architecte italien du XVIe siècle. Parmi ses meilleurs morceaux de sculpture, on cite une *Statue de Clément VII* et un *Sauveur crucifié.* Comme architecte, il construisit le palais du cardinal Montepulciano, et il fut employé à la construction de Saint-Pierre; mais Michel-Ange, s'apercevant que ses travaux manquaient de solidité, le fit destituer.

BIGLIA (André), historien italien, qui mourut à Sienne en 1435. Il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin et acquit une connaissance parfaite du latin, du grec et de l'hébreu. Les ouvrages qui lui ont valu sa notoriété comme historien sont : *De ordinis Eremitarum propagatione* (Parme, 1601, in-4o); *Historia rerum Mediolanensium*, inséré dans le dix-neuvième volume des *Scriptores rerum italicarum.*

* **BIGNAN**, bourg et commune de France (Morbihan), cant. et à 8 kilom. de Saint-Jean-Brévelay, arrond. et à 35 kilom. de Ploërmel, au bord de la Claye; pop. aggl., 331 hab. — pop. tot., 2,509 hab.

BIGNICOURT (Simon DE), poëte et écrivain français, né à Reims en 1709, mort à Paris en 1775. Conseiller au présidial de Reims, il s'occupait de littérature dans les heures de loisir que lui laissait son emploi. Il publia d'abord un volume de *Poésies latines et françaises*, contenant des pièces imitées de Catulle et des épigrammes (Londres, 1756 et 1767, in-12), puis un ouvrage qu'il fit paraître successivement sous trois titres différents : *Nouvelles pensées détachées* (1752), *Pensées diverses et réflexions philosophiques* (1755), l'*Homme de qualité et l'homme du monde* (1774). On lui doit encore : *Pensées et observations attribuées à M. de Saint-Hyacinthe* (Amsterdam, 1760).

BIGNON (François), homme politique français, né en 1799, mort en 1863. Il devint président du tribunal de commerce de Nantes, président du conseil général de la Loire-Inférieure, et fut élu député en 1834, 1837 et 1842. En 1846, il fut nommé conseiller maître à la cour des comptes.

* **BIGNON** (Augustin, et non Eugène), artiste et auteur dramatique français, mort en 1858. — Il avait été, avant de débuter au théâtre de Montmartre, apprenti cordonnier, puis sculpteur. Après son mariage avec Mme Albert (1835), il s'éprit d'un goût passionné pour l'étude; il apprit l'histoire, le latin, le grec et surtout la littérature française. En 1848, il se lança dans la vie politique, devint orateur de club et brigua même le mandat de député, qu'il ne parvint pas à obtenir.

BIGOIGNE (Pierre), sculpteur français du XVIe siècle. Son nom est surtout connu parce qu'on sait qu'il travailla, avec Pierre Bontemps et Germain Pilon, au magnifique tombeau de François Ier.

BIGORIE DE LASCHAMPS (François DE), magistrat et écrivain français, né à Lubersac (Corrèze) en 1815. Il fit ses études de droit, puis il exerça la profession d'avocat. Etant entré dans la magistrature, il fut successivement substitut, procureur du roi, substitut du procureur général, procureur général à Colmar, conseiller à la cour de cette ville. Il y remplissait les fonctions de premier président lorsque l'Alsace tomba, en 1870, au pouvoir de l'Allemagne. Ce magistrat s'est fait connaître par quelques ouvrages : le *Prince blanc*, chronique du XIVe siècle (Angers, 1857, in-8o); *Michel de Montaigne, sa vie, ses œuvres, son temps* (1860, in-12); *Du jury en matière criminelle* (1862, in-12); *Circonstances atténuantes* [sur la poésie] (1870, in-8o); *De la nécessité des langues mortes comme base de l'éducation littéraire* (1870, in-8o); l'*Inamovibilité de la magistrature et M. Crémieux, ministre provisoire de la justice* (1871, in-8o); l'*Inamovibilité de la magistrature en principe et dans l'application* (1871, in-8o).

BIGOT (Léon), avocat, né à Paris en 1826, mort à Versailles en 1872. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, puis il devint avoué à Versailles. Ayant vendu sa charge, M. Bigot revint à Paris, où il exerça avec succès la profession d'avocat. Après la Commune, il fut choisi par Assi pour le défendre devant le 3e conseil de guerre de Versailles. Dans sa longue plaidoirie, il se fit remarquer par une éloquence entraînante et termina par un émouvant appel à la clémence, qui produisit une vive sensation. A partir de ce moment, il se voua à la défense des accusés traduits devant les conseils de guerre; non-seulement il ne leur réclamait pas d'honoraires, mais il les aidait de sa bourse, et, après leur condamnation, il se livrait à d'incessantes démarches pour obtenir l'atténuation de leur peine. Le 20 août 1872, Bigot venait de commencer une plaidoirie devant le 6e conseil de guerre, lorsque, aux premiers mots, il se trouva mal; néanmoins, il voulut continuer; mais bientôt il s'affaissa, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il mourut dans la nuit, sans avoir repris connaissance. Léon Bigot avait publié : les *Lois et les institutions judiciaires de la Russie* (1864, in-8o); *Réfutation de* Force et matière, *le matérialisme contemporain* (1868, in-12), sous le pseudonyme de **Pierre Nolé**; *Dossier d'un condamné à mort* (1871, in-12), sur le procès de Gustave Maroteau.

BIGOT (Julien-Armand), magistrat et homme politique français, né à Couptrain (Mayenne) en 1831. Il étudia le droit à Paris, où il fut reçu licencié en 1852, docteur en 1854, et où il devint, l'année suivante, secrétaire de la conférence des avocats. En 1856, M. Bigot entra dans la magistrature comme substitut à Mayenne. Nommé successivement substitut à Laval (1858), à Angers (1861), substitut du procureur général dans cette ville (1863), il était depuis deux ans avocat général, lorsque, après la révolution du 4 septembre 1870, il donna sa démission. M. Bigot se fit alors inscrire comme avocat, au barreau d'Angers. Elu député de la Mayenne par 61,500 voix, le 8 février 1871, il alla siéger à l'Assemblée nationale dans les rangs du centre droit et fit partie de la réunion Saint-Marc Girardin. Il fit ensuite partie de la commission des grâces, de la commission chargée de faire un projet de loi sur l'organisation de la magistrature, prit à diverses reprises la parole et se montra l'adversaire constant des idées libérales et de la République. Il vota pour les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la loi des conseils généraux, la pétition des évêques, le pouvoir constituant de l'Assemblée, l'abrogation des traités de commerce, contre le retour de la Chambre à Paris, la proposition Feray, etc. Il se joignit à la coalition qui renversa M. Thiers le 24 mai 1873, appuya toutes les mesures réactionnaires présentées par le gouvernement de combat, parla en faveur de l'érection de l'église du Sacré-Cœur, vota le septennat, repoussa la proposition Périer et Maleville, etc., et se livra à diverses reprises à de violentes attaques contre les républicains; toutefois, le 25 février 1875, il vota la constitution. M. Bigot soutint ensuite la politique du ministère Buffet et vota la loi de l'enseignement supérieur. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés (20 février 1876); mais il échoua et rentra alors dans la vie privée. Il a publié deux discours de rentrée, qu'il avait prononcés comme avocat général : *Eloge de Prévost, avocat général au présidial d'Angers* (1868, in-8o) et *Essai sur l'histoire du droit en Anjou* (1869, in-8o).

* **BIJOU** s. m. — Desserte des plats et des assiettes, chez les restaurateurs de Paris.

— **Encycl.** Les *bijoux en Algérie.* Le *Journal officiel* a donné, sur les *bijoux* que portent les femmes en Algérie, des détails qu'il nous a paru intéressant de reproduire :

« Les femmes mauresques ou israélites des villes et même celles qui, dans les tribus, occupent un certain rang portent, comme ornement de tête, des résilles, des diadèmes, des chaînes à plusieurs rangs, à larges anneaux, avec crochets d'attache qui se fixent de chaque côté des tempes; aux oreilles, des anneaux garnis de perles filigranées, très-variés de forme et de matière; aux poignets, plusieurs bracelets de différents genres; aux doigts, des bagues nombreuses à chatons à pierre; autour du cou, des colliers garnis de plaques diverses avec ou sans pendillons; enfin, sur les autres parties du corps, des cassolettes, des porte-glace, des boucles de ceinture, des bracelets de poignet et de pied et beaucoup d'autres objets encore dont la nomenclature serait trop longue.

» Ces objets sont généralement ornés de pierres précieuses : diamants, émeraudes, perles fines principalement. Ils ne sont d'ailleurs portés que par les femmes ayant une certaine aisance. Quant à celles des classes inférieures, elles se parent de *bijoux* en argent garnis en corail et qui se distinguent surtout par leur dimension. Les femmes les plus pauvres ne renoncent pas à ce genre d'ornement, et on en rencontre souvent chez lesquelles l'épingle de haïk ne sert qu'à unir des haillons.

» La fabrication des *bijoux* est monopolisée, en partie, entre les mains des israélites des grandes villes, Alger, Constantine, Oran, Tlemcen, Bône, Sétif, etc. On en fabrique aussi beaucoup en Kabylie.

» L'établissement de ces industriels se compose généralement d'une sorte d'échoppe dans laquelle se trouvent deux fourneaux défectueux, accompagnés d'une peau de bouc pour ventilateur, une balance avec des poids oxydés, une lampe à chalumeau pour souder, des coquilles, cisailles, creusets, emporte-pièce, filières, lingotières, mandrins, ainsi qu'un mauvais étau. Tel est, avec quelques autres ustensiles de même valeur, le matériel qui sert à fabriquer les nombreux *bijoux* dont il est parlé plus haut; et cependant certains de ces *bijoux*, sortis de cette fabrication encore dans l'enfance, ont un caractère et une originalité qui les font rechercher, malgré la concurrence qui leur est faite par l'industrie française.

» La fabrication des *bijoux* est depuis longtemps soumise, en Algérie, à un service de contrôle qui donne toute garantie aux acheteurs. »

BIJUMEAU s. m. et adj. (bi-ju-mo — du préf. *bi*, et de *jumeau*). Se dit des monstres doubles et des muscles biceps.

BIKUNIS s. f. pl. (bi-ku-niss). Relig. jap. Sorte de congrégation religieuse, établie au Japon.

— **Encycl.** Les *bikunis* sont des religieuses mendiantes, dont l'ordre est autorisé au Japon. Elles ont la tête rasée, errent par monts et par vaux, demandant l'aumône aux passants. Les gens pauvres recherchent avec empressement pour leurs filles, quand elles sont jolies, la faveur d'entrer dans cet ordre; car alors elles sont plus certaines d'exciter la compassion des hommes riches. Les jammabos, sorte de moines japonais, prennent leurs femmes dans cette corporation. Inutile d'ajouter que les mœurs sont fort relâchées parmi ces religieuses, qui font sans aucune honte trafic de leurs charmes.

BIL, frère de Hioute ou Hiuke, d'après les *Sagas* scandinaves. Les deux frères revenaient d'une fontaine, portant une cruche suspendue à un bâton, lorsqu'ils furent enlevés au ciel par le dieu de la lune, Mane ou Ostar, qu'ils accompagnent constamment et auquel ils servent d'échansons.

BILAIN (Antoine), jurisconsulte français, né à Fismes, mort à Paris en 1672. Avocat très-habile, il fut chargé d'établir les droits de Marie-Thérèse sur les Pays-Bas et la Franche-Comté, et le mémoire qu'il composa dans ce but fut traduit en latin et dans presque toutes les langues de l'Europe. Lors du procès de la comtesse de Saint-Géran contre la duchesse de Ventadour, en 1633, il rédigea un autre mémoire, qui fut jugé aussi habile que le précédent. Son véritable nom était **Vilain**; mais Louis XIII l'avait autorisé à remplacer le V par un B.

Bilan des deux Empires. V. EMPIRE.

* **BILBAO**, ville d'Espagne, capitale de la Biscaye, port de commerce, sur la rive droite du Nervion; 25,000 hab. — Cette place fait un grand commerce avec la France, l'Angleterre, la Suède et les colonies espagnoles; le mouvement général de son port a représenté, en 1863 : à l'importation, 139,549 tonneaux; à l'exportation, 72,320; total, 211,869 tonneaux. Les marchandises importées consistent principalement en sucre, cacao, morue, cuirs, denrées coloniales, etc.; les marchandises exportées, en farines, froment, fers, laines, toiles, etc. Fabriques de toiles, épingles et pointes de Paris; papeteries, minoteries, verreries, raffinerie de sucre, corderies, usine à gaz. Aux environs de Bilbao, grandes forges.

Cette ville a joué un rôle très-important dans les dernières guerres civiles. En octobre 1836, le ministre universel de don Carlos crut la Péninsule en état complet de dissolution et d'anarchie, tant à cause du mouvement militaire de La Granja et des changements politiques qu'il avait occasionnés, qu'en raison des alarmes et des désordres que suscitait dans toutes les provinces de l'intérieur le passage de la colonne commandée par Gomez. En conséquence, dans un grand conseil de guerre tenu à Durango le 15 octobre 1836, il proposa à tous les généraux carlistes de tenter un grand coup et d'entreprendre le siége de Bilbao. Déjà le manque de ressources, disait-il, se faisait vivement sentir dans les provinces basques et dans la Navarre; on ne tirait pas des expéditions sur les territoires occupés par les libéraux tous les avantages qu'on en avait attendus; il fallait profiter de l'éloignement d'une partie des troupes occupées sur divers points de la Péninsule. Les banquiers étrangers refusaient de souscrire aucun emprunt, tant que le parti carliste n'aurait pas en sa possession une capitale de province. Ces réflexions furent considérées comme déterminantes; malgré l'opposition du général en chef Villareal, qui ne se croyait pas en état de prendre la place de vive force, le conseil de guerre s'était rangé à l'avis du ministre universel, et le siége avait été décidé.

Les troupes carlistes avaient été immédiatement mises en mouvement; dès le 22 octobre, la ville avait vu apparaître sous ses murs les premières colonnes chargées de la réduire.

Bilbao se savait depuis longtemps menacée; elle ne fut pas prise au dépourvu. Elle comptait dans son sein, comme défenseurs, 3 régiments provinciaux, 6 compagnies, 1 bataillon de chasseurs, quelques artilleurs et sa milice nationale; en tout, 4,300 hommes. Leur commandant était un chef énergique, Santos San-Miguel.

Nous ne raconterons pas en détail toutes les péripéties de ce siége, qui ne fut levé que le 25 décembre, après qu'Espartero eut forcé les carlistes à se disperser, les ayant vaincus dans une suite de combats glorieux.

Au mois de mars 1874, Bilbao fut de nouveau assiégée par les carlistes. Ce second siége fut levé au mois de mai, après les victoires remportées sur les carlistes par les maréchaux Serrano et Concha.

* **BILE** s. f. — **Encycl.** Chim. On extrait de la *bile* des animaux un certain nombre d'acides, parmi lesquels quelques-uns se rencontrent dans la *bile* des herbivores, tandis que d'autres figurent dans celle de l'homme et dans celle des carnivores. Quelques acides enfin ont été exclusivement retirés de la *bile* de certains animaux et n'ont point été rencontrés ailleurs.

Plusieurs des acides dont il devrait être question dans un article qui traite des composés extraits de la *bile* ayant été étudiés à leur ordre alphabétique, nous nous contenterons de les mentionner ici; nous n'insisterons que sur ceux qui n'ont point eu d'articles spéciaux.

Les articles extraits de la *bile* sont :

1o L'acide cholique ou glycocholique, qu'on retire principalement de la *bile* des herbivores. V. GLYCOCHOLIQUE, au tome VIII.

2o L'acide choléique ou taurocholique, qu'on retire de la *bile* de l'homme et de celle du chien. V. TAUROCHOLATE, au tome XIV.

3o L'acide cholalique. Cet acide a pour formule $C^{24}H^{40}O^5$. Il n'existe pas tout formé dans la *bile* des animaux, mais il constitue le principal produit du dédoublement des acides glyco et taurocholique. Il se rencontre souvent dans le canal digestif et même dans le sang ou dans les urines, où il se forme aux dépens des acides biliaires. Pour l'obtenir artificiellement, il suffit de faire bouillir, durant quinze à dix-huit heures, de la *bile* purifiée avec de la potasse caustique ou de l'hydrate de baryte. Cette préparation exige l'emploi d'un appareil constitué de telle sorte qu'il soit possible de faire refluer les vapeurs aqueuses dans le ballon où se fait la réaction. Lorsque la décomposition de la *bile* est terminée, on ajoute de l'acide chlorhydrique, on lave le précipité et on le redissout dans la soude caustique, puis on le reprécipite à nouveau par l'acide. On lave une fois encore le dépôt, puis on le mélange avec de l'éther, au contact duquel il se forme une masse d'aspect cristallin. On sèche ce produit entre plusieurs doubles de papier joseph, puis on le dissout dans l'alcool chaud. Enfin, on ajoute à la liqueur une quantité d'eau suffisante pour la troubler. Au bout de quelques minutes, il se forme un dépôt d'acide cholalique cristallisé en tétraèdres. On peut également obtenir l'acide cholalique à l'état amorphe. Si on prend cet acide en cet état et qu'on le dissolve dans l'éther, il se dépose, par évaporation de l'éther, en prismes à quatre pans avec deux faces pyramidales de chaque côté. Il se dépose d'une solution alcoolique chaude en tétraèdres ou octaèdres tétragonaux. Sous la première de ces deux formes, les cristaux renferment 2 molécules d'eau de cristallisation; ils n'en contiennent que 1 dans la seconde.

L'acide cholalique cristallisé est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, mais se dissout assez bien dans l'éther. L'acide amorphe se dissout peu dans l'eau, plus dans l'alcool et en toutes proportions dans l'éther. L'acide cristallisé est blanc; l'air ne l'attaque point. Les alcalis caustiques dissolvent très-facilement l'acide cholalique. On peut l'employer à la décomposition des carbonates alcalins, dont il déplace facilement l'acide carbonique. Cet acide dévie à droite le plan de polarisation.

Si on fait bouillir pendant un temps convenable l'acide cholalique avec un acide énergique quelconque, ou même si on maintient cet acide pur à une température voisine de 200o, il perd H^2O et donne un composé qui a reçu le nom de dyslysine, et dont la formule est $C^{24}H^{36}O^3$. On prépare ordinairement ce corps en faisant chauffer de l'acide cholalique pur à une température supérieure à 200o. La masse est ensuite traitée par la soude, puis le résidu est lavé à l'eau d'abord, et enfin à l'alcool. C'est une poudre blanche ou légèrement jaune, fusible à 140o, très-soluble dans l'acide cholalique en dissolution alcoolique concentrée, peu soluble dans l'éther bouillant et complétement insoluble dans l'eau et l'alcool.

Quand on traite la dyslysine par une solution alcoolique de potasse et qu'on fait bouillir le tout pendant une heure, elle se transforme en chololate.

L'acide cholalique, soumis à la distillation sèche, donne des huiles aromatiques encore peu étudiées. Cet acide donne des sels solubles dans l'alcool et présentant généralement une saveur sucrée ou légèrement amère. Tous ces sels, traités par l'acide sulfurique et le sucre, donnent la coloration caractéristique des acides biliaires.

Les seuls sels de cet acide qui aient été jusqu'ici quelque peu étudiés sont : 1o le cholalate d'ammoniaque, qui s'obtient en traitant une solution alcoolique d'acide cholalique par de l'ammoniaque. La liqueur, additionnée d'éther, abandonne des aiguilles qui constituent le sel en question. Il se décompose au contact de l'air humide; 2o les cholalates de potassium et de sodium, qui s'obtiennent en saturant par de la potasse ou de la soude une solution alcoolique d'acide cholalique. L'évaporation de la solution amène le dépôt d'aiguilles cristallines de cholalate de potassium ou de sodium; 3o le cholalate de baryum, qui se forme lorsqu'on dissout l'acide cholalique dans l'eau de baryte. Après avoir précipité l'excès de baryte par l'acide carbonique, on filtre, puis on concentre la liqueur, et on ne tarde point à voir se former à la partie supérieure du liquide une couche mamelonnée qui, à la partie inférieure, semble formée d'aiguilles fines et soyeuses; ce sel se dissout quelque peu dans l'eau froide, mieux dans l'eau bouillante et très-facilement dans l'alcool. Mentionnons encore le cholalate d'argent, qui s'obtient en traitant un cholalate alcalin par le nitrate d'argent et qui est soluble dans l'eau et dans l'alcool; le cholalate de plomb, qui se prépare en faisant réagir le sous-acétate de plomb sur le cholalate d'ammoniaque et qui se présente sous la forme d'un précipité blanc, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool et l'acide acétique.

Plusieurs chimistes allemands ont admis que, lorsqu'on fait bouillir pendant quelques heures de la *bile* étendue de 15 pour 100 d'eau acidulée avec HCl, il se forme un acide particulier connu sous le nom d'acide choloïdique. Ce composé aurait pour formule

$$C^{24}H^{28}O^4$$

et se présente sous forme d'une masse solide, blanche, amorphe et fusible au-dessous de 100o. Suivant quelques autres chimistes, le corps en question ne serait qu'un mélange d'acide cholalique inaltéré, d'acides glyco et taurocholique non décomposés et de dyslysine. Ce composé, simple mélange ou corps nettement défini, a été d'ailleurs très-peu étudié.

Les acides qui ne se rencontrent que dans la *bile* de telle ou telle espèce d'animaux, sont : 1o l'acide hyoglycocholéique et son dérivé l'acide hyocholalique, que l'on rencontre exclusivement dans la *bile* du porc; 2o l'acide chénocholéique et son dérivé l'acide chénocholalique, que l'on extrait directement de la *bile* d'oie.

Ce dernier acide, également connu sous le nom d'acide chénotaurocholique, a pour formule $C^{29}H^{49}AzSO^6$. Il a été découvert par Marsson et étudié par Heintz et Wislicenus, qui l'ont extrait de la *bile* d'oie en précipitant d'abord le mucus et la matière colorante de la *bile* au moyen de l'alcool absolu, puis en mélangeant le résidu avec l'éther qui retient les graisses en dissolution tandis que les sels se précipitent. Après avoir purifié les sels par un lavage méthodique avec une solution de sulfate de soude, ces chimistes les faisaient sécher, puis dissoudre dans l'alcool absolu. Ils terminaient cette préparation en additionnant le liquide d'éther aqueux et en précipitant la solution alcoolique par l'acétate tribasique de plomb. Enfin, ils lavaient le précipité, puis le décomposaient par un courant d'hydrogène sulfuré et obtenaient, par concentration, une masse brunâtre, qui n'était autre que l'acide en question.

Ce composé est amorphe, soluble dans l'eau et dans l'alcool. Si on le maintient pendant trente-six heures environ à une température voisine de l'ébullition, après l'avoir mélangé avec l'hydrate barytique, il donne de la taurine et de l'acide chénocholalique.

Ce dernier acide a pour formule $C^{27}H^{44}O^7$. Il se prépare en lavant et en décomposant par l'acide chlorhydrique le précipité qui résulte de l'ébullition prolongée de l'acide chénocholéique avec l'hydrate de baryte. Ce composé se présente sous la forme d'une masse jaunâtre qu'on purifie par des lavages successifs à l'eau de baryte. Il est soluble dans l'éther et l'alcool, mais insoluble dans l'eau. Si on abandonne à elle-même une solution de cet acide dans l'éther, il se dépose par évaporation une masse amorphe, qui n'est autre que l'acide chénocholalique. Cet acide fournit, avec le sucre et l'acide sulfurique, la réaction caractéristique des acides biliaires. Il donne des sels avec le potassium et le baryum.

On extrait enfin de certains excréments, et notamment du guano et de la fiente de pigeon, un acide biliaire, connu sous le nom d'acide biliaire du guano. Pour l'obtenir, on procède comme suit : on commence par mélanger le guano avec une quantité d'eau convenable, puis on évapore lentement et à froid l'extrait aqueux afin d'amener la précipitation de l'oxalate d'ammoniaque. Cela fait, on traite l'eau mère par l'acide chlorhydrique, et le précipité ainsi obtenu est dissous dans l'alcool, puis décoloré par le charbon. On précipite à l'aide du chlorure de baryum, puis, après lavage et dessiccation, on traite par l'alcool absolu. On filtre, on évapore la liqueur, et le résidu est un sel de baryte incristallisable dont il suffit de mettre l'acide en liberté. Cet acide se présente sous l'aspect d'une masse amorphe, soluble dans les alcalis et dans l'alcool, mais complétement insoluble dans l'eau. Ce composé, traité par l'acide chlorhydrique bouillant, donne des produits analogues à ceux qu'on obtient avec l'acide cholalique quand on le fait bouillir avec HCl.

— MATIÈRES COLORANTES DE LA BILE. Les travaux les plus récents faits sur ces intéressantes questions, et notamment ceux de Stædeler, ont conduit à admettre l'existence de quatre pigments distincts, qui sont : la bilirubine, la biliverdine, la bilifuscine et la biliprasine. Il faut ajouter à ces pigments plusieurs autres qui sont moins étudiés et sur lesquels nous n'insisterons pas. Enfin, quand on a successivement isolé de la *bile* les composés que nous venons d'énumérer, il reste, comme résidu insoluble, la bilihumine, qui est, dit M. Wurtz dans son remarquable *Dictionnaire de chimie*, « le produit ultime de la décomposition des pigments biliaires, en solution alcaline, à l'air. »

Nous allons successivement étudier les quatre pigments que nous venons de nommer.

— *Bilirubine.* Ce corps a pour formule

$$C^{16}H^{18}Az^2O^3.$$

On l'obtient en faisant dissoudre plusieurs fois dans le chloroforme les calculs biliaires de l'homme, où il se trouve en grande quantité. Le produit est lavé par l'éther et l'alcool, puis redissous dans le chloroforme et finalement précipité par l'alcool. La bilirubine se présente sous l'aspect d'une poudre soit amorphe et rouge orange, soit cristalline et rouge foncé. Ce composé, d'après M. Wurtz, serait celui qu'on désignait autrefois sous le nom de biliphéine. Il est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et dans l'éther, mais se dissout très-bien dans le chloroforme, les huiles grasses, l'essence de térébenthine, le sulfure de carbone et la benzine. La bilirubine se dissout également dans les liquides alcalins, qu'une faible portion de matière suffit à colorer en rouge ou en jaune. Au contact de la lumière, ces solutions se décomposent et ne peuvent plus être précipitées par l'acide chlorhydrique

La solution chloroformique de bilirubine se décolore sous l'influence d'une solution ammoniacale ou sodique. Traitée par l'acide nitrique fumant, une solution alcaline de bilirubine, additionnée de son volume d'alcool, passe successivement au vert, au bleu, au violet, au rouge vif, et enfin au jaune sale. Si on n'agite point la liqueur, ces teintes se forment l'une après l'autre et par couches. Il suffit d'ailleurs que la solution alcaline renferme 10 pour 100 de son poids de bilirubine.

La solution chloroformique, traitée par l'acide nitrique fumant, prend une teinte rouge rubis; l'addition d'alcool en excès amène la production des teintes verte et rouge; quelques gouttes d'acide suffisent pour produire cette réaction.

Les acides sulfurique et chlorhydrique donnent, avec la bilirubine, le premier, quand il est concentré, une solution brune qui tourne au vert foncé; le second, des composés humiques bruns. La plupart des chimistes regardent la bilirubine comme identique avec les cristaux d'hématoïdine accumulés dans les extravasations sanguines.

— *Biliverdine.* Si l'on prend une solution sodique de bilirubine, qu'on l'agite à l'air et qu'on la traite par l'acide chlorhydrique, il se forme un précipité insoluble dans l'éther et le chloroforme, mais se dissolvant très-bien dans l'alcool, qu'il colore en vert; ce précipité n'est autre que la biliverdine et a pour formule $C^{16}H^{20}Az^2O^3$. Elle ne se rencontre point à l'état libre dans les calculs biliaires, mais on en a trouvé, dit M. Wurtz, sur les bords du placenta du chien. On peut l'obtenir cristallisée en feuillets rhombiques, en laissant évaporer à froid une solution acétique de bilirubine.

— *Bilifuscine.* Ce composé a pour formule $C^{16}H^{20}Az^2O^4$. On l'obtient en évaporant à sec les calculs biliaires dissous dans le chloroforme et en traitant le résidu par l'alcool, puis en évaporant et en reprenant par l'éther et le chloroforme. Le résidu de ces réactions successives est redissous dans l'alcool, qui, soumis à l'évaporation, laisse une poudre brillante, brun foncé, qui est la bilifuscine. Ce composé est insoluble dans l'éther et le chloroforme, mais se dissout facilement dans l'alcool et les alcalis étendus. Dissous dans l'ammoniaque aqueuse ou dans les solutions de soude et de potasse, ce composé se détruit rapidement à l'air. Les mêmes solutions, traitées par l'acide chlorhydrique dilué, l'abandonnent sous forme de précipité floconneux de couleur brune.

— *Biliprasine.* Ce composé ne diffère de la biliverdine que par H^2O; sa formule est donc $C^{16}H^{22}Az^2O^5$. On l'obtient en prenant la solution alcoolique de la bilifuscine, en l'évaporant, en traitant le résidu soigneusement pulvérisé par l'éther et le chloroforme, et enfin en reprenant par l'alcool. Le liquide obtenu présente une teinte vert foncé et donne, par évaporation, la biliprasine. C'est une masse noire tirant sur le vert et dont la cassure est brillante. Elle est insoluble dans l'eau, l'éther et le chloroforme, mais se dissout facilement dans l'alcool, qu'elle colore en vert. Ce composé ne peut être confondu avec la biliverdine, car sa solution devient brune si on la traite par l'ammoniaque, ni avec la bilifuscine, car sa solution brune, traitée par un acide, revient au vert. Les solutions alcalino-carbonatées dissolvent peu la biliprasine, qui se dissout facilement dans les alcalis caustiques.

BILÉISTOUR, frère de Loke, le génie du mal, dans la mythologie scandinave.

BILETTA (Emmanuel), compositeur italien, né à Casal, province de Monferrato, en 1815. Il fit ses études musicales à Turin, puis à Bologne, s'adonna à la composition et partit, à vingt-trois ans, pour l'Angleterre. Le directeur du théâtre de Covent-Garden, de Londres, ayant entendu des morceaux de lui, le chargea de composer des ballets qui ont été représentés sur cette scène. M. Biletta a composé en outre des morceaux de musique de chambre et un certain nombre d'opéras, parmi lesquels nous citerons : la *Magie blanche*, l'*Abbesse de Kelso*, la *Rose de Florence*, *Pris au piége*, etc.

BILGNER (Paul-Rodolphe DE), célèbre joueur d'échecs, né vers 1809, mort à Berlin en 1840. Il trouva peu de rivaux qui pussent lutter contre lui à ce jeu difficile, qui exige une force d'esprit peu commune. On lui doit deux ouvrages recherchés par les amateurs : le *Jeu des deux cavaliers à l'arrière-garde* et *Manuel du jeu d'échecs*, tous deux en allemand. Le dernier n'était pas terminé quand Bilgner mourut, et il fut continué par Heydebrand.

BILHON (Jean-Joseph-Frédéric), économiste français, né à Avignon en 1759, mort à Paris en 1834. Sa famille le destinait au barreau et il vint étudier le droit à Paris. Il publia d'abord une *Dissertation sur l'état du commerce des Romains* et un *Eloge de J.-J. Rousseau*, où la censure supprima plusieurs passages. En 1790, il entra au ministère des finances et devint bientôt chef de bureau du contentieux. Ses autres ouvrages sont : *De l'administration des revenus publics chez les Romains* (Paris, 1805); le *Gouvernement des Romains considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du com-*

merce (1807); *Principes d'administration et d'économie politique des anciens peuples, appliqués aux peuples modernes* (1819, in-8°).

BILHUBER (Joseph-Frédéric), médecin allemand, né à Aurich en 1758, mort à Ludwigsbourg en 1793. Il avait d'abord exercé la médecine avec succès à Waybingen, et il avait augmenté sa réputation en publiant les deux ouvrages suivants : *Dissertatio inauguralis de magnesia cruda et calcinata* (Tubingue, 1779); *Recueil d'observations sur une certaine épizootie des moutons* (Tubingue, 1791); ce dernier ouvrage était composé en allemand.

BILIFULVINE s. f. (bi-li-ful-vi-ne — de *bile*, et du lat. *fulvus*, roux). Chim. Nom donné par Berzélius à une matière jaune qu'il a extraite de la bile de bœuf et qui serait un mélange de biliverdine et de taurocholate.

BILIFUSCINE s. f. (bi-li-fuss-si-ne — de *bile* et de *fuscine*). Chim. Matière colorante extraite des calculs biliaires.

— **Encycl.** V. BILE (matières colorantes de la), dans ce *Supplément*.

BILIHUMINE s. f. (bi-li-u-mi-ne — de *bile*, et de *humine*). Chim. Matière contenue dans les calculs biliaires.

— **Encycl.** V. BILE (matières colorantes de la), dans ce *Supplément*.

BILIOUCAC, un des noms de Piliatchoutchi, dieu du Kamtchatka.

BILIPHÉNE s. f. (bi-li-fé-i-ne). Chim. Matière colorante de la bile.

— **Encycl.** La *biliphéne* est une matière colorante rouge jaunâtre, qu'on peut extraire des calculs biliaires. C'est une amide dérivée de la biliverdine. Elle a été retirée de la bile humaine par Brucke, au moyen du chloroforme. Traitée par la potasse aqueuse ou alcoolique, elle donne un dégagement d'ammoniaque.

BILIPRASINE s. f. (bi-li-pra-zi-ne — de *bile*, et du gr. *prasinos*, vert). Chim. Matière colorante extraite des calculs biliaires.

— **Encycl.** V. BILE (matières colorantes de la), dans ce *Supplément*.

BILIRUBINE s. f. (bi-li-ru-bi-ne — de *bile*, et de *rubine*). Chim. Matière colorante extraite des calculs biliaires.

— **Encycl.** V. BILE (matières colorantes de la), dans ce *Supplément*.

BILISTEIN (Charles-Léopold ANDREU, baron DE), économiste français, né dans la Lorraine en 1724, d'une famille originaire de Delft, en Hollande, mort au commencement de ce siècle. Après avoir été conseiller de commerce en Russie, il vint habiter Nancy, et c'est là qu'il composa ses ouvrages. Il épousa en secondes noces la fille d'un prince moldave, qui, n'ayant pu le résoudre à changer de religion, lui donna la mort. On lui doit : *Essai sur la ville de Nancy* (Amsterdam, 1762); *Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar* (1763); *Essai sur la navigation lorraine* (1764); *Institutions militaires pour la France* ou le *Végèce français* (1762). C'est d'après les idées de Bilistein que Louis XVI fit exécuter d'importants embellissements dans la ville de Nancy.

BILIVERDINE s. f. (bi-li-vèr-di-ne — de *bile*, et de *verd*). Chim. Matière colorante extraite des calculs biliaires.

— **Encycl.** V. BILE (matières colorantes de la), dans ce *Supplément*.

BILLAGE s. m. (bi-lla-je; *ll* mll. — rad. *biller*). Navig. Action de biller, de remorquer, de piloter.

BILLARD (Jean-Pierre), médecin français, né à Vesoul en 1726, mort dans la même ville en 1790. Il acquit la réputation d'un habile praticien et fut reçu membre correspondant de la Société royale de médecine. Les *Dissertations françaises et latines sur les points les plus importants de l'art de guérir*, publiées par son fils, contiennent plusieurs mémoires de Jean-Pierre Billard, entre autres : *Mémoire sur une fausse grossesse singulière; Observation sur un dépôt au bas-ventre; Histoire, analyse et propriétés des eaux minérales froides de Repes, près Vesoul; Antilepticorum medicaminum natura, vires et selectus; De lactis usu in febribus.* — François-Gabriel BILLARD, son fils aîné, mort à Genevreuil en 1824, a publié un *Cours théorique et pratique sur les prairies artificielles*.

BILLAUDEL (Ernest), littérateur et journaliste français, né à Lille en 1836. Il entra à dix-neuf ans à l'Ecole de Saint-Cyr, puis il devint officier de lanciers. Ayant donné sa démission en 1864, il s'adonna à la littérature, fut attaché à la rédaction du *Pays* pour la partie militaire et publia, en outre, des romans et des articles littéraires et humoristiques dans divers journaux de Paris, le *Constitutionnel*, le *Journal pour tous*, le *Grand Journal*, l'*Opinion nationale*, le *Gaulois*, le *Français*, la *France*, etc. Sous le ministère du maréchal Niel, il fonda le *Journal de la garde mobile*, qui eut une courte existence. M. Billaudel a été décoré de la Légion d'honneur en 1870. On lui doit les ouvrages suivants : les *Hommes d'épée, profils militaires* (1863, in-12), recueil d'articles publiés dans le *Grand Journal*; *Histoire d'un trésor* (1866, in-12); la *Mare aux oies* (1866, in-12); la *Tête coupée* (1868, in-12); *Un coquin de province* (1869, in-12); *Un mariage légendaire* (1869, in-12); *Par-dessus le mur* (1869, in-12); *Ma tante Lys* (1873, in-12); *Une femme fatale* (1874, in-4°); *Histoire amoureuse de deux coups de couteau* (1874, in-12); la *Conspiration de Salcède* (1875, in-12); les *Noces vermeilles* (1875, in-12); la *Vie en casque, carnet intime d'un officier* (1875, in-12), etc.

BILLAULT DE GÉRAINVILLE (Alexandre-Ernest), écrivain français, né à Châteaudun (Eure-et-Loir) en 1825. Lorsqu'il eut terminé ses études au collège Louis-le-Grand, il s'adonna à l'enseignement et professa la rhétorique et l'histoire. M. Billault collabora ensuite à la nouvelle édition de la *Biographie* Michaud, traduisit la *Vie des philosophes* de Diogène Laërce, le *Câble* de Plaute, donna une édition de l'*Elage des perruques* de de Guerle, etc. Pendant le siége de Paris, il prit part à la bataille de Buzenval, puis il se porta, sans succès, candidat à la députation dans l'Eure-et-Loir. On lui doit : *Histoire de Louis-Philippe* (1870-1875, 3 vol. in-8°), qui doit avoir une dizaine de volumes; *Résultats fantastiques de l'application de la loi sur les loyers* (1871, in-8°); *Cuisine gouvernementale* (1872, in-12), brochures satiriques.

BILLEMAZ (François BILLEMAS, dit), magistrat et révolutionnaire français, né à Belley vers 1750, mort en 1793. A l'époque de la Révolution, il occupait à Lyon la charge de greffier civil et criminel. Après un voyage à Paris, où il se mit en rapport avec les chefs des jacobins, il ouvrit à Lyon un club appelé le Club central. Nommé juge de paix en 1791, il se fit le persécuteur acharné des prêtres non assermentés. On ne connaît pas avec certitude le rôle qu'il joua dans la révolte des Lyonnais, mais lorsque la ville fut prise par les troupes de la Convention, on l'accusa d'être l'agent des girondins; il fut condamné à mort et exécuté. On a de lui : *Discours de l'âne du Fort-Naboth* (1787); le *Grand bailliage de Lyon*, comédie en un acte et en prose (1788).

BILLERBEK (Constantin DE), général prussien, né à Janikow en 1713, mort en 1785. Il servit d'abord dans le régiment du prince d'Anhalt, puis dans celui du prince Henri, où il obtint le grade de colonel. Il se distingua par sa valeur à Prague, à Pirna, à Reichenberg, Kolliu, Chumersdorf et Nimbourg, fut décoré de l'ordre du Mérite et se vit contraint, par suite de ses blessures, à demander un congé en 1762. Mais, ayant repris du service cinq ans après, il fut nommé successivement colonel, major général et lieutenant général, puis chevalier de l'Aigle-Noire.

BILLEREY (Claude-Nicolas), médecin français, né à Besançon vers 1667, mort en 1759. Il fut nommé professeur de médecine à l'université de Besançon, et il acquit des connaissances très-variées en mathématiques, en astronomie et en littérature. Il a publié : *Traité sur la maladie pestilentielle qui dépeupla la Franche-Comté en 1707* (Besançon, 1721); *Traité du régime* (1748) et un *Traité des médicaments*, en latin, conservé en manuscrit à la bibliothèque publique de Besançon.

* **BILLET** s. m. — **Encycl.** Théâtre. *Billet de spectacle*. Une ordonnance de police relative aux théâtres, du 16 mars 1857, établit la description suivante dans son article 1er : « Les directeurs ne pourront établir aucun bureau de location ou de distribution de billets ailleurs que dans leur théâtre. La vente des *billets* et contre-marques, soit sur la voie publique, soit dans une localité quelconque, et le racolage ayant cette vente pour objet sont formellement interdits. »

Cette prescription n'a nullement abolí l'industrie ayant pour objet l'exploitation des *billets* de spectacle. D'abord, l'autorité tolère l'écoulement des *billets* « d'auteurs, » qui sont soumis au droit des pauvres. Quant aux *billets* de faveur, c'est-à-dire aux *billets* délivrés à des personnes qui n'y ont aucun droit reconnu et qui les vendent quelquefois, il est prudent de les laisser au marchand, si l'on ne veut pas s'exposer à payer sa place comme le premier venu. Ces *billets* doivent rester suspects, attendu que les contrôleurs les reconnaissent à première vue.

Les *billets* qu'on vend sur la voie publique coûtent généralement moins cher qu'au bureau; néanmoins, quand une pièce, vaudeville, drame, opéra, etc., passionne le public, qui se presse aux guichets, surtout aux premières représentations, il arrive que le marchand de *billets* met joyeusement à profit cette vogue pour vendre « plus cher qu'au bureau. » Ce sont les premières représentations de *Robert le Diable* qui donnèrent, sinon naissance, du moins un grand développement à cette industrie. Des individus passaient la nuit à la porte du bureau de location, puis, dans le courant de la journée, ils revendaient à de plus ou moins beaux bénéfices les *billets* qu'ils avaient ainsi obtenus. On n'en trouvait plus au bureau; mais les marchands qui encombraient le trottoir en avaient les mains pleines. Menacés par l'administration, qui s'émut de cet état de choses, ils s'installèrent dans une boutique du voisinage et y continuèrent leur industrie. Ils finirent même par se constituer en association, au capital de 200,000 francs. Le docteur Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, nous fournit à ce sujet d'intéressants détails. « Beaucoup de gens, dit-il, soit pour le Théâtre-Italien, soit pour l'Opéra, entretiennent des relations d'affaires avec les marchands de *billets*. Les jours de première représentation de spectacles courus, ils leur vendent leur stalle à un prix tellement élevé, qu'à la fin de l'année, à part ces grandes solennités, ils ont joui d'une stalle pour rien. L'un des membres de cette société, le plus intelligent, se charge, pour ainsi dire, de faire la ville; comme les courtiers de commerce, comme les agents de change, il ne court chez ses clients qu'en cabriolet; il a ses entrées du monde dans les plus grandes maisons, il sait les habitudes, les goûts, les mœurs, les intrigues de cœur de chacun. Ces études discrètes lui apprennent chez qui il placera avantageusement une stalle ou une loge lorsqu'il est sûr que Mme *** garde la sienne. La boutique des marchands de *billets*, située dans le voisinage de l'Opéra, est une vraie succursale du bureau de location; on y trouve un plan de la salle colorié, avec stalles et loges numérotées; on y tient des livres de commerce et une comptabilité fort en règle. »

L'industrie des marchands de *billets* de spectacle n'est pas seulement en faveur chez nous; en Italie, à Milan surtout, aux environs du théâtre, on cède une loge pour toute une saison ou même pour une partie seulement. A Londres, cette spéculation a lieu chez des libraires, qui exploitent le commerce des loges et des stalles pour une soirée, pour un mois ou pour l'année tout entière.

* **BILLETTE** s. f. — Techn. Palette de bois qu'on attache aux forces pour les soutenir.

BILLEUR s. m. (bi-lleur; *ll* mll. — rad. *biller*). Navig. Celui qui fait le billage.

BILLHARZIA s. m. (bill-ar-zi-a; *ll* mll. — rad. *Billharz*, nom propre). Zool. Genre d'helminthes nématoïdes, regardé comme la cause de la dénaturation des aliments d'Egypte.

BILLICAN (Théobald), savant et prédicateur allemand, né à Billigheim, petite ville de Bavière, vers la fin du XVe siècle, mort après 1534. Son nom primitif fut **Gerlacher**; mais, suivant la coutume de l'époque (1515), il prit celui de sa ville natale. Condisciple de Mélanchthon, il adopta d'abord les principes de la Réforme, les prêcha à Weil (Wurtemberg), en fut chassé en 1522 et alla continuer ses prédications dans la ville de Nordlingen, où il établit le culte protestant, et se maria avec la fille d'un négociant, ce qui attira sur lui une grande attention, les faits de ce genre étant encore rares (le premier prêtre qui se marria, en 1521, fut Burkhard Bernardi, surnommé Feldkirch, curé de Kemberg, en Saxe). Vers 1527, Billican commença à attaquer divers points de la doctrine de Luther, et, en 1530, il fut rentré, en 1530, dans l'Eglise catholique.

BILLICH (Antoine-Gontier), médecin et chimiste allemand, né dans la Frise à la fin du XVIe siècle. Ayant épousé la fille d'Ange Sala, il adopta les doctrines chimiques de son beau-père, et il devint médecin du comte d'Oldenbourg. Ses principaux ouvrages sont : *De tribus chymicorum principiis et quinta essentia* (Brême, 1621); *De natura et constitutione spagyrices emendatæ exercitationes* (Helmstædt, 1623); *Petri Lauranvagii deliria chymica* (Brême, 1625); *Thessalus in chymicis redivivus, etc.* (Francfort, 1639).

* **BILLIET** (Alexis). — Le cardinal Billiet est mort en 1873, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

BILLING (Sigismond), officier français, né à Colmar en 1773, mort en 1832. Il descendait d'une famille suédoise établie en Alsace après la bataille de Lutzen. Il s'engagea en 1792 dans un bataillon de volontaires, se distingua à la bataille de Jemmapes et fut nommé commissaire des guerres. Pendant les Cent-Jours, il contribua à déterminer l'abdication de l'empereur en se mettant à la tête d'une légion de la garde nationale pour défendre la Chambre des représentants. Après la seconde Restauration, il fut à d'autres chefs de la garde nationale pour réclamer la conservation de la cocarde tricolore. Enfin, après la révolution de 1830, La Fayette le nomma commandant de son état-major.

BILLINGSLEY (Henri), mathématicien anglais, lord maire de Londres sous le règne d'Elisabeth, mort en 1606. Il fit ses études à l'université d'Oxford et cultiva surtout les mathématiques; mais sa famille voulut lui faire abandonner la carrière scientifique et le décida à se faire marchand, afin de cette profession toute mécanique, il parvint à amasser une grande fortune et il finit par être nommé lord maire de Londres. Mais, au milieu de tant d'occupations, il trouvait encore le temps de cultiver les mathématiques. Whitehead, son ancien professeur, étant tombé dans la pauvreté, il lui ouvrit sa maison et le traita avec les plus grands égards. Celui-ci, à sa mort, lui légua ses manuscrits, parmi lesquels se trouvait une traduction d'Euclide, que Billingsley publia en 1570.

BILLIORAY (Alfred-Edouard), membre de la Commune de Paris en 1871, né à Naples, de parents français, vers 1840. Il étudia la peinture sous le peintre Chazal, présenta au jury, en 1866, quelques toiles qui furent refusées, mais fit admettre, en 1870, à l'Exposition des beaux-arts, un tableau ayant pour titre : la *Sollicitude maternelle*. Pendant le siége de Paris, Billioray fut un des orateurs les plus assidus des réunions populaires de la rue de la Maison-Dieu et du théâtre Montparnasse. Membre du fameux Comité central, il en signa les affiches au 18 mars, et, le 26 du même mois, il fut nommé membre de la Commune dans le XIVe arrondissement, par 6,100 voix. Après avoir fait partie de la commission des services publics, puis de celle des finances, il entra au comité de Salut public, en remplacement de Delescluze, qui venait d'être nommé délégué à la guerre. Dans les délibérations de ce comité, Billioray se montrait toujours prêt à soutenir les mesures les plus violentes, et il signa les derniers décrets de la Commune, avec Arnaud, Eudes, Gambon et Ranvier, ainsi que l'ordre d'exécution des otages, avec Delescluze. Arrêté après le 21 mai, il fut conduit à Versailles, où le 3e conseil de guerre le condamna, le 3 septembre 1871, à la déportation dans une enceinte fortifiée. On le conduisit d'abord au fort Boyard, et depuis il a été dirigé sur la Nouvelle-Calédonie.

BILLOD (Eugène-Louis-Antoine), médecin français, né à Briançon en 1818. Il vint faire la médecine à Paris, où il s'occupa d'une façon toute particulière de l'étude des maladies mentales, suivit les cours de Ferrus, de Fabret, de Moreau de Tours et se fit revoir doctoral en 1846. Successivement médecin adjoint de l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes, près d'Angers (1846), médecin en chef et directeur des asiles de Blois, de Rennes, de Sainte-Gemmes, directeur, en 1868, de l'asile de Vaucluse, à Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), il reçut dans cet asile, au début de la guerre de 1870, les aliénés de Ville-Evrard et rendit les plus grands services à la population environnante. Au même temps des femmes, des enfants, des vieillards, des soldats prisonniers qui s'étaient enfuis, comptaient sur lui pour les accueillir, les concitoyens firent, après la guerre, une souscription publique et lui offrirent une médaille d'or (octobre 1871). Le docteur Billod est chevalier de la Légion d'honneur (1868), membre de la Société médico-psychologique, correspondant de la Société de médecine légale, de la Société de médecine de Lyon, etc. Outre de nombreux mémoires publiés dans les *Annales médico-psychologiques*, dans les *Archives générales de médecine*, sur l'épilepsie, la paralysie générale, la lypémanie, les lésions de l'association des idées, les aliénés dangereux, les intervalles lucides, les aliénés ayant conscience de leur maladie, des rapports de médecine légale, etc., on lui doit : *Considérations psychologiques sur le traitement de la folie* (1846, in-8°); *Des maladies de la volonté, ou Etude des lésions de cette faculté dans l'aliénation mentale* (1848, in-8°); *De la pellagre en Italie, et plus spécialement dans les asiles d'aliénés* (1860, in-8°); *De la dépense des aliénés assistés en France et de la colonisation considérée comme moyen pour les départements de s'exonérer en tout ou en partie* (1861, in-8°); *Traité de la pellagre d'après des observations recueillies en Italie et en France* (1865, in-8°); les *Aliénés de Vaucluse et de Ville-Evrard pendant le siége de Paris* (1873, in-8°), etc.

Billot (AFFAIRE). Le 8 novembre 1876, des enfants qui jouaient à Clichy, sur le quai de la Seine, dans un endroit désert, aperçurent dans le fleuve, à 5 mètres environ de la berge, un paquet qui leur parut contenir le corps d'un nouveau-né. Effrayés, ils appelèrent un marinier qui saisit et ramena sur le bord l'objet désigné. C'était la partie supérieure du corps d'une femme dont les jambes et l'abdomen avaient été séparés; la tête, entièrement rasée, était enveloppée d'une toile grossière, et le tronc entouré d'un fragment de jupon d'indienne; ce jupon était lui-même rempli de sciure de bois et de morceaux de papier d'emballage; les deux bras étaient ramenés en avant et repliés sur la poitrine; enfin, un pavé avait été attaché au cou par une corde pour empêcher ces tristes débris de surnager et de suivre le courant du fleuve. Quelques heures après, à 350 mètres en amont, un pêcheur découvrit, sous un radeau, un autre paquet enveloppé dans un morceau de même jupon, lié de la même façon, mais sur la rivière, cherchant un endroit propice à ses odieux projets. En outre, il fut établi que la veuve Bellangé avait été ouverte vivante! Le 15 mars, Billoir fut condamné à la peine de mort. Il fut exécuté le 26 avril. Coïncidence singulière, ce jour-là était la quatrième anniversaire du jour où, pour la première fois, la guillotine avait fonctionné en France.

* **BILLOM**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de canton, arrond. et à 24 kilom. de Clermont-Ferrand, sur une hauteur entourée de collines couvertes de châteaux ruinés; pop. agglo., 3,331 hab.—pop. tot., 4,336 hab.— Cette ville possédait autrefois une école célèbre qui compta jusqu'à 2,000 élèves. L'église Saint-Cerneuf, bâtie du XIe au XIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

* **BILLON** s. m. — Pièce de bois de sapin équarrie.

BILLOT (Jean-Baptiste), général et sénateur français, né dans le département de la Corrèze en 1828. A sa sortie de l'Ecole de Saint-Cyr, il entra dans le corps d'état-major et fut nommé lieutenant-colonel en 1869. Pendant la guerre de 1870, il fut nommé colonel, puis général de brigade et général de division à titre auxiliaire. Plus tard, la commission de révision des grades ne lui conserva que le titre de général de brigade. Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé représentant de la Corrèze par 28,846 voix et il alla siéger parmi les membres de la gauche républicaine, qui le nomma son vice-président. Dans ses votes, il a repoussé les préliminaires de paix, l'abrogation pur et néanmoins suspecte. Il était étrange, en effet, que, pendant plus de quinze jours, cette femme n'eût pas notifié à celui avec lequel elle vivait le nom et la demeure de ses maîtres, alors surtout qu'elle avait laissé chez lui sa malle et ses effets. Billoir fut arrêté.

Originaire du département du Nord, Billoir était entré au service en 1840, à l'âge de vingt et un ans. En 1869, il avait pris sa retraite comme sous-officier médaillé et était venu se fixer à Paris. Il travaillait d'abord chez un banquier, puis, en 1874, dans les atelliers de chemin de fer du Nord, et, en 1875, dans ceux de M. Godillot. Mais ses habitudes d'intempérance l'avaient fait congédier de partout, et il en fut réduit à tenir des écritures et à faire des courses pour le compte d'un bureau de placement. C'est là qu'au mois de septembre 1875 il rencontra la veuve Bellange, femme simple qui n'avait de secret pour personne et qui raconta à l'ancien sous-officier sa vie et sa situation. Elle ne cacha pas à Billoir qu'elle n'était pas sans ressource et qu'elle entretenait dans son esprit de tristes convoitises. Il entrevit que la petite fortune de cette femme lui permettrait de quitter un travail qu'il trouvait fastidieux, et il résolut de l'attirer pour vivre à ses dépens. Séduite par le beau langage de Billoir et surtout par la promesse qu'il lui fit d'un prochain mariage, la veuve Bellange se laissa convaincre et se décida promptement à partager sa chambre et son lit. Billoir se dispensa aussitôt de tout travail; mais les ressources de la veuve Bellangé s'épuisèrent, et, dès le mois de juin, il ne restait plus rien des 1,500 ou 1,800 francs qu'elle possédait au moment où elle avait commencé son intrigue avec Billoir. Au mois d'octobre, celui-ci était harcelé par des créanciers; il avait engagé au mont-de-piété la plus grande partie de son linge et de ses effets, et, pour le tenir le coupable, devint plus pressante dans ses interrogatoires, et Billoir finit par avouer. Il raconta que, le 8 novembre, sa maîtresse était rentrée en état d'ivresse et avait brisé un verre doré auquel il attachait un grand prix, et que, saisi à cette vue d'une fureur soudaine, il lui avait porté dans le bas-ventre les coups violent coup de pied. Aussitôt, sans même pousser un cri, la malheureuse s'était affaissée sur elle-même, et, depuis ce moment, elle n'avait plus donné signe de vie. Il l'avait alors transportée sur le lit et l'y avait laissée toute la nuit, pendant que lui veillait sur une chaise, dans un état complet de prostration. Le lendemain, il avait désabillé le cadavre, lui avait ouvert le ventre verticalement avec un rasoir, pour en extraire les intestins et les organes internes; puis, par une section horizontale, il avait séparé les jambes du tronc. Pour briser la colonne vertébrale, il s'était servi d'un ciseau à froid et d'un marteau, et, pour étancher le sang qui s'écoulait à flots de ce corps ainsi mutilé, il avait employé une éponge, du papier d'emballage et de la sciure de bois. Après avoir ensuite enveloppé dans de vieux linges chacun de ces horribles troncons, il les avait portés dans la Seine, à 4 kilomètres de chez lui. Deux nuits avaient été consacrées à ces sinistres voyages.

Billoir comparut le 14 mars 1877 devant la cour d'assises de la Seine. Des débats, il résulta qu'il avait prémédité son crime. La même pensée, lié de la même façon, nous donner des alliances, écarter la guerre, assurer la prospérité, commander à tous le respect de la loi faite par tous, nous garantir l'ordre avec toutes les libertés... » Elu député par 7,673 voix, contre le candidat monarchiste Péchenart, il est allé siéger dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il n'a cessé de voter.

Blakirner, palais du dieu Thor, d'après les *Sagas* scandinaves.

BLULO s. m. (bi-lu-lo). Bot. Nom vulgaire d'un arbre des Philippines, du genre mangnier.

BIMASTOÏDIEN, IENNE adj. (bi-ma-stoï-di-ain, è-ne — du préfixe *bi*, et de *mastoïdien*). Qui va d'une apophyse mastoïde à l'autre : *La largeur* BIMASTOÏDIENNE *du crâne*.

BIMATER (*qui a deux mères*), surnom de Bacchus, envers qui Jupiter, après la mort de Semelé, remplit l'office de mère.

BIMAUVE s. f. (bi-mô-ve) — du bas latin *bis malva*). Nom qu'on a quelquefois donné à la guimauve.

*** BIMBELOTERIE** s. f. — **Encycl.** Le commerce de la *bimbeloterie* comprend non-seulement les jouets d'enfants, mais une foule de petits articles qui servent aux usages domestiques. Ce genre d'industrie est fort ancien, car déjà au moyen âge on prisait fort les petits ouvrages sortis des mains des tabletiers limousins, des rustiques sculpteurs du Jura et des mécaniciens primitifs de Nuremberg. Nous lisons dans le *Dictionnaire des arts et métiers de 1766* : « Il y a deux sortes de bimbelots : les uns qui consistent en petits ouvrages fondus d'un étain de bas aloi ou de plomb; telles sont toutes les petites pièces qu'on appelle « ménages d'enfants. » Les autres consistent dans toutes ces bagatelles, tant en bois qu'en linges, étoffes et autres matières dont on fait des jouets, comme poupées, carrosses. Ce sont les merciers qui font commerce de ces derniers bimbelots; les maîtres miroitiers, lunetiers, bimbelotiers, font le trafic des autres. »

A l'Exposition universelle de 1855 figurait une grande variété de ces objets. Dans le *Rapport du jury de l'Exposition*, on lit ces mots :

« Il est difficile de se faire une idée de l'intelligence, et même, l'expression est vraie, de l'imagination qu'exige la fabrication du jouet d'enfant. Il ne suffit pas d'atteindre à la limite extrême du bon marché, il faut incessamment varier et les modèles, et les façons, et les genres. Le bimbelotier étudie toujours. Vous rencontrez celui qui fait les animaux devant la ménagerie ou dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle; tel autre note, d'après les relations des voyages, les types de race, les costumes, les allures des peuples étrangers; tel autre s'attache à suivre jour par jour et à traduire en jouets l'histoire contemporaine. »

M. Edouard Fournier nous fournit également d'intéressants détails, relativement au sujet qui nous occupe, dans un article intitulé le *Mouvement des d'enfants*, qui fait partie de son *Histoire des petits métiers de Paris* : « Il y aurait injustice à ne point parler de la *bimbeloterie* du Jura, à ne rien dire de ces infatigables colporteurs des bords de l'Ain et de la Bienne, qui donnent tant de formes utiles au bois du hêtre, du sorbier et de l'érable, au buis, à l'if et au cytise des Alpes. Ces ingénieux artisans de Cernon, de Manouille, de Saint-Claude et du Bois-d'Amont, sont à la fois artistes et ouvriers. Ceux-là taillent et ciselent l'ivoire; ceux-ci travaillent le bois. Parmi les uns, il se trouva des maîtres sculpteurs d'une modestie sans égale, comme Rosset et Jaillet, à la fin du XVIIe siècle, qui furent les premiers à s'étonner de leur gloire, quand, par la bouche de Voltaire et du grand Frédéric, elle se mit à courir le monde; quand, les mains pleines, il n'y a rien, intelligents et infatigables travailleurs : ce sont des familles entières à la tâche, depuis la mère jusqu'au petit enfant, depuis celui qui dégrossit le bois brut, jusqu'à celui qui achève et polit l'ouvrage. En 1799, un incendie surprit Saint-Claude, et la pauvre petite ville brûla tout entière comme une boîte de jouets. Dix ans après, il n'y paraissait plus; on y était mieux que jamais en travail; comme pour marguer plus intrépidement le fléau, on ne s'en laissait pas, comme par le passé, à façonner des joujoux d'écaille, d'ivoire ou de buis; on s'était mis à faire, avec du bois léger, de petits meubles, de petites voitures, des ménageries de toutes sortes et de joujoux d'Allemagne, » dont un négociant de Dôle avait apporté des modèles. Tout ce qui vient de cette contrée s'appelle « bijouterie de Saint-Claude. » C'est une dénomination un peu ironique peut-être; qu'importe? cette bijouterie, sans doute, n'est pas taillée dans l'or; mais, ce qui vaut mieux, elle en produit. »

Aujourd'hui, à Paris surtout, le commerce de la *bimbeloterie* s'est concentré presque exclusivement dans des bazars, depuis qu'une ordonnance de police l'a repoussé de la rue.

* **BIMBENET** (Jean-Eugène), littérateur français. — Il a cessé depuis plus de dix ans d'être greffier en chef de la cour d'appel d'Orléans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Recherches sur l'état de la femme, l'institution du mariage et le régime nuptial* (1855, in-8°); *Gemmes, ou Pensées sur quelques passages des* Commentaires *de César* (1861, in-8°); *Episcopats de saint Euverte et de saint Aignan* (1861, in-8°); les Essais *de Mnémotechnie dans l'enseignement, avec la législation moderne* (1864, in-8°); *Université d'Orléans, chronique historique extraite des registres des écoliers allemands* (1875, in-8°), etc.

BIMBI (Bartolommeo), peintre italien, né à Settignano en 1648, mort à Florence en 1725 selon Lanzi, en 1710 d'après Ticozzi. Il suivit d'abord les leçons de Lorenzo Lippi et peignit quelques tableaux qui annonçaient un talent réel; mais ensuite il étudia, sous Angiolo Gori, la peinture de fleurs et de fruits. Il y devint si habile, qu'on le surnommait le **Mario** de l'école florentine.

BIMET (Pierre), jésuite et littérateur français, né à Avignon en 1687, mort en 1760. Il fut quelque temps professeur de rhétorique à Lyon et publia un poème latin sur l'art de découvrir le caractère d'après les traits du visage. On l'envoya ensuite au Collége romain pour y étudier la théologie, puis il fut chargé de professer la philosophie dans divers collèges. Revenu à Lyon, il devint membre de l'Académie de cette ville et lut devant cette société plusieurs dissertations savantes. Il a, en outre, publié : *Dissertation critique sur le matérialisme; Dissertations sur le monde visible et sur les semaines de Daniel; Observations sur le* Traité de la nature des dieux; *Physiognomonia* (Lyon, 1708).

BIMÉTHYLURÉE s. f. (bi-mé-ti-lu-ré — du préf. *bi*, de *méthyle*, et de *urée*). Chim. Urée dont deux équivalents d'hydrogène sont remplacés par deux équivalents de méthyle.

BIN (Jean-Baptiste-Philippe-Emile), peintre, né à Paris en 1825. D'abord élève de son père, peintre décorateur, puis de Gosse et de Léon Coignet, il fit des progrès rapides, exposa des portraits aux Salons de 1845, de 1848, de 1849, de 1850, suivit en même temps les cours de l'Ecole des beaux-arts et obtint le 2e grand prix de Rome en 1850 et 1851. Depuis 1853, cet artiste, qui s'est adonné exclusivement à la peinture d'histoire et de portrait, dans laquelle il a fait preuve de remarquables qualités de style, a exposé les ouvrages suivants : *Portrait du maréchal Vaillant* (1853); le *Baptême de Clovis* (1857), qu'on voit à l'église de Saint-Rémi, en Auvergne; *Pate, non doleit!* (1861); *Orphée mis à mort par les bacchantes* (1863); *Atalante et Hippomène* (1864); *Jésus et sainte Madeleine* (1865), tableau qui appartient à l'église de Gennevilliers; *Persée et Andromède* (1865); *Hercule frappé de démence* (1866), au musée de Nantes; l'*Ilissus*, le *Céphise* (1867); *Naissance d'Eve* (1868), au musée du Puy; *Prométhée enchaîné* (1869), au musée de Marseille; le *Bûcheron et l'hamadryade* (1870); *Héraclès Téraphonios* (1872); *Vénus Astarté* (1874); *Ave, Cesar, scoparii te salutant* (1875); l'*Harmonie* (1876). Parmi ses portraits, nous citerons ceux des maréchaux *Vaillant* et de *Castellane*, au palais de Versailles; de *M.M. Saubouï, Sauzy, Lagoudère, Mallet* (1877), etc. Enfin, M. Bin a exécuté de remarquables peintures décoratives au musée des souverains du Louvre, à la grande salle de l'Ecole polytechnique de Zurich, à la grande salle de l'hôtel du Louvre, dans les hôtels de MM. Millaud, Erlanger, Pereire, d'Osmond, Pillet-Will, Grellon, etc.; à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à l'église Saint-Sulpice, à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, etc. Outre plusieurs mentions honorables, M. Bin a obtenu des médailles aux Salons de 1865 et de 1869.

BINAS, village de France (Loir-et-Cher), cant. et à 5 kilom. d'Ouzouer-le-Marché, arrond. et à 42 kilom. de Blois; 1,230 hab.

Cette localité fut, pendant la guerre de 1870-1871, le théâtre d'un épisode qui fit le plus grand honneur à nos francs-tireurs. L'ennemi, soupçonnant que nous allions exécuter un mouvement sur Orléans, multipliait ses reconnaissances sur le front de notre 16e corps.

« Le 26 octobre, dit le général d'Aurelle de Paladines (la *Première armée de la Loire*), les Bavarois dirigèrent sur ce dernier point (Binas) une colonne composée de 200 cavaliers, 200 fantassins et 2 pièces de canon. Ce poste était défendu par 38 francs-tireurs de Saint-Denis, de la compagnie Liénard, qui préféraient mourir plutôt que de se rendre. Ces braves vendirent chèrement leur vie; embusqués, ils tirèrent sur la troupe de dissiper, ils épuisèrent toutes leurs cartouches. Armés de carabines sans baïonnette, ils s'en servaient comme de massues, assommant tous ceux qui s'avaient, mais trop près. Ils durent succomber sous le nombre, et lorsque le reste de la compagnie accourut à leur secours, un seul de ces braves n'était pas blessé. Le soir de ce combat, sur les 38 hommes, 14 étaient morts! Quant aux Allemands, ils comptaient 137 tués, dont un colonel, et un grand nombre de blessés. »

Des détails, si honorables pour les intrépides combattants, sont extraits du rapport officiel du général Pourcet, commandant le 16e corps. Au milieu de tant de défaillances, il est consolant de pouvoir citer de pareils exemples.

BIN-BACHI (binn-ba-ki). Titre que portent certains officiers de l'armée turque : *Depuis que la tactique européenne est adoptée dans l'empire ottoman, le grade de* BIN-BACHI *répond à celui de chef de bataillon.* (Compl. de l'Acad.)

BINCHOIS (Gilles), musicien français du XVe siècle ou même peut-être du XIVe. On ne sait rien de précis sur sa vie ni sur ses œuvres; mais il est cité avec éloge par Jean Tinctor, Gaffurio, Hermann Finck et Martin le Franc. On trouve de lui un fragment à deux parties dans l'un des traités de Tinctor, et un manuscrit, découvert à Paris en 1834, contient, dit-on, des chansons à trois voix dont la musique est de Binchois.

* **BINET** s. m. — Pêche charrue, appelée plus ordinairement BINOT.

BINET (Claude), poète français du XVIe siècle, né à Beauvais. Il était avocat au parlement lorsqu'il se lia avec Ronsard, qui le chargea de publier une édition complète de ses œuvres; mais il en retrancha les satires contre les personnes de la cour de Charles IX. Son *Discours de la vie de Pierre Ronsard* se lit avec intérêt. Il a traduit du latin en vers français un livre de Jean Dorat sur les *Oracles des douze sibylles*. On lui attribue,